

**DECISION PORTANT AVENANT N°1 AU MARCHE
2022M15 « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création,
l'aménagement et la gestion d'une aire de Camping-cars
à Cadillac-sur-Garonne »**

DECISION N°2023-63

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

Vu la délibération n°2021-94 du 19 mai 2021 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée (MAPA) en raison de leur montant, dans la limite de 100 00 euros HT

CONSIDERANT le marché n°202215 ayant pour objet l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création, l'aménagement et la gestion d'une aire de Camping-cars à Cadillac-sur-Garonne conclu avec la société MLV CONSEIL pour un montant de 18 325 € HT soit 21 990 € TTC.

CONSIDERANT la nécessité de confier des missions supplémentaires au titulaire relatives à la programmation de la requalification du camping de Cadillac-sur-Garonne

DECIDE

ARTICLE 1: DE CONCLURE un avenant n°1 au marché n°2022M15 afin de confier des missions supplémentaires au titulaire, portant le coût du marché à 20 800 € HT soit 24 960 € TTC.

ARTICLE 2: Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

Le Président :

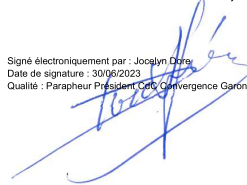
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,

Le PRESIDENT,

Signé électroniquement par : Jocelyn Dore
Date de signature : 30/06/2023
Qualité : Parapheur Président CcC Convergence Garonne



Jocelyn DORE.



MIS EN LIGNE LE : 18 JUILLET 2023